

## Formation Professionnelle Continue Préparation au CAP Métiers de la Coiffure Formation 2022-2023

Tarifs de la formation  
Financement privé (\*)  
Cas Général



<u>Dates de la formation :</u>	du <b>05/09/2022</b> au <b>16/06/2023</b>
<u>Fréquence hebdomadaire :</u>	4 jours de formation : lundi, mardi, jeudi et vendredi
<u>Intensité hebdomadaire :</u>	<b>24h</b> réparties sur les 4 jours ci-dessus
<u>Horaires de la formation :</u>	8h45 – 12h00 et 13h15 –16h30
<u>Période des examens :</u>	Mai - Juin 2023
<u>Durée de la formation :</u>	<b>600 heures</b> de formation dans l'organisme ;
<u>Formation en entreprise :</u>	420 heures soit 60 jours de 7h selon horaires de l'entreprise d'accueil

Coût de la formation : ~~3960,00€~~ **3 660,00 €**, net à payer, non assujetti à la TVA

Ce coût comprend :

(\*<sup>2</sup> remise de 300€ sur frais de gestion

- ✓ Les frais de formation telle que décrite ci-dessus,
- ✓ Les frais des supports pédagogiques (hors manuels) fournis pendant la formation,
- ✓ La mise à disposition des appareils et des produits nécessaires aux apprentissages

### Echéancier de règlement et escomptes financiers :

- ☞ **260,00 €** d'acompte, payable à l'inscription ;
- ☞ 3 400,00 € de solde, payable en plusieurs fois :
  - En **10 x 340,00 €**, chaque mois, de septembre N à juin N+1
  - Ou en **2 x 1 675,00 €**, en septembre N et janvier N+1, soit un escompte de 50 €
  - Ou en **1 x 3 300,00 €** en septembre N, soit un escompte de 100 €

Matériel professionnel de coiffure : **650,00 €**, net à payer, non assujetti à la TVA

Ce matériel professionnel est indispensable pour l'apprentissage des techniques de coiffure. Il sera aussi indispensable pour se présenter aux examens des épreuves pratiques. Il est possible de le commander auprès du CNAT, il sera remis lors du premier jour de formation.

Ce coût ne comprend pas :

- ✓ Les recharges, en cours de formation, des produits consommables qu'il contient.
- ✓ Les frais spécifiques à la présentation de l'examen (**paiement à prévoir en juin N+1**) : kit produits, tenue professionnelle, remplacement des articles usagés ou abimés au cours de la formation, ...

Un acompte de 200,00 € est exigé lors de l'inscription. Le solde doit être réglé au plus tard le 31 juillet 2022.

(\*) Provision pour les manuels scolaires : **90,00 €**, net à payer, non assujetti à la TVA

Au cours de la formation, des manuels de formation seront requis dans certaines matières. Payable d'avance, cette provision sera suivie d'une facturation en fonction des manuels fournis.

### Pièces à apporter pour compléter le dossier d'inscription

- Photocopie d'une pièce d'identité de l'élève stagiaire (CNI, Passeport, Carte de séjour,...) ;
- Attestation de participation à la journée d'appel (JAPD ou JDC)
- Attestation d'assurance en responsabilité civile personnelle ;
- Photocopie du diplôme ouvrant droit à dispenses ;
- 2 photos d'identité ;
- Chèques de règlement des acomptes